

# Nouvelles

de la  
Chaire internationale CPA  
de recherche en contrôle de gestion

**HEC MONTRÉAL**

[www.hec.ca/cicpa](http://www.hec.ca/cicpa)

Vol. 2 • AUTOMNE 2012



## Dans ce numéro...

- 2 **Quoi de neuf?**  
**La Chaire change de nom!**
- 3 **Portrait du trimestre**  
**François Renaud, FCPA, FCMA**  
Figure marquante de la comptabilité
- 4 **Un peu d'histoire**  
**La profession comptable**  
au Québec et au Canada

Pour vous abonner à

*Nouvelles :*

[chaire.cicpa@hec.ca](mailto:chaire.cicpa@hec.ca)

**Un nouveau nom!!**

**Un mot**  
de la rédactrice

Nous abordons la rentrée avec des airs de renouveau à la Chaire puisqu'avec la fusion des trois ordres comptables, elle est officiellement devenue la [Chaire internationale CPA de recherche en contrôle de gestion \(CICPA\)](#). Nouveau nom, même mission : une chaire de recherche appliquée et professionnelle dédiée à l'innovation, à la mesure et à l'analyse des pratiques de contrôle de gestion. Pour souligner ce moment historique, nous vous offrons dans ces pages un bref survol de l'évolution de la profession comptable au Québec et au Canada. De plus, en 2012-2013, *Nouvelles* compte s'entretenir avec différentes personnalités marquantes qui sauront nous inspirer de leur vision du présent et de l'avenir de la profession. Ce trimestre, nous vous proposons le portrait d'un pionnier dont l'appui fut déterminant aux débuts de la Chaire, M. François Renaud, FCPA, FCMA, ex-PDG de l'Ordre des CMA, aujourd'hui président du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).

Vous cherchez à innover en matière de contrôle de gestion? En marge de tous ces développements, sachez que la Chaire poursuit ses activités d'enseignement et de recherche. Les tables rondes reprendront dès octobre. Les thèmes abordés cette année : rémunération incitative, processus budgétaire, contrôle stratégique et coûts de revient. Rappelons que ces groupes de discussion pour dirigeants débouchent sur la publication/diffusion de contenu pédagogique de pointe à l'intention d'étudiants universitaires ainsi que de gestionnaires et professionnels comptables en entreprise. Pour voir la programmation 2012-2013, [cliquez ici](#). Par ailleurs, toujours aussi prolifique, le titulaire de la Chaire, Hugues Boisvert, dirige actuellement deux projets d'analyse comparative d'envergure au sein des réseaux universitaire et de la santé. Il termine également l'écriture non pas d'un seul, mais bien de deux ouvrages de référence entamés au printemps. À suivre dans un prochain numéro de *Nouvelles*...

Olga Prin  
Agente de communication

## Coup d'œil sur l'actualité

[30 octobre : journée de la fiscalité internationale : lumière et solutions](#)  
[Site de l'Ordre des CPA du Québec](#)

Nous tenons à remercier nos bâtisseurs pour leur contribution à l'avancement de la recherche et des connaissances en contrôle de gestion, à l'attribution ponctuelle de bourses et de mandats de recherche aux étudiants de maîtrise et de doctorat et à l'ensemble des réalisations de la **Chaire internationale CPA de recherche en contrôle de gestion de HEC Montréal**

Barreau  
— Québec



CPA  
COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
QUÉBEC

Desjardins  
Capital de risque

HÉROUX DEVTEK

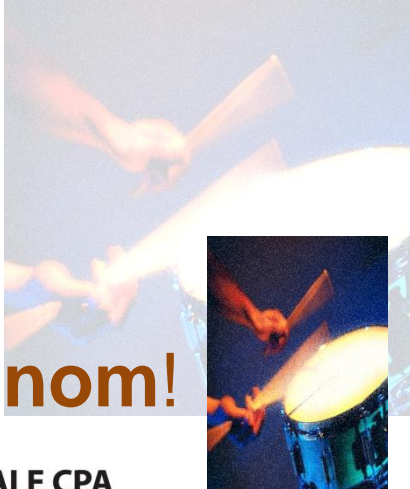
Raymond Chabot  
Grant Thornton

Transcontinental

*Au diapason  
de la fusion...*

*la Chaire arbore*

un **nouveau nom!**



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS DU QUÉBEC

**La Loi sur les comptables professionnels agréés est entrée en vigueur le 16 mai 2012, instituant du coup l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.**

Le nouvel ordre réunit quelque 35 000 professionnels comptables qui faisaient jusqu'ici partie de l'Ordre des CA, de l'Ordre des CGA et de l'Ordre des CMA.

L'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec veille à la protection du public et au rayonnement de la profession. Il représente tous les champs d'expertise de la profession comptable – certification, comptabilité financière, management et comptabilité de management, finance et fiscalité – mis au service des entreprises, des organisations et du grand public.

**CHAIRE INTERNATIONALE CPA  
DE RECHERCHE EN CONTRÔLE  
DE GESTION**

**CPA INTERNATIONAL RESEARCH  
CENTER IN MANAGEMENT CONTROL**

**HEC MONTRÉAL**

*« Peu d'organisations peuvent se vanter d'une aussi grande richesse pédagogique que le Service des sciences comptables de HEC Montréal. »*

**Hugues Boisvert**  
Professeur titulaire  
Chaire internationale CPA  
de recherche en contrôle de gestion

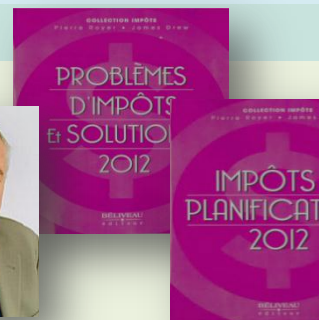
**Nouvelles publications d'intérêt  
chez nos collègues fiscalistes**

Professeur titulaire au Service de l'enseignement des sciences comptables, James Drew, CPA, CA enseigne à HEC Montréal depuis plus de 40 ans. Ce spécialiste reconnu et son coauteur, Pierre Royer, FCPA, FCA professeur honoraire à HEC Montréal, en sont à la magistrale **32<sup>e</sup> édition!** de cet ouvrage qualifié de référence au Québec.

Publié annuellement avec son complément de problèmes avec solutions traitant de questions théoriques, de problèmes et de cas, cet ouvrage explique le cadre fiscal dans lequel vit le contribuable canadien, et particulièrement celui qui réside ou gagne des revenus au Québec.

Cette édition tient compte de la législation en vigueur en 2012, des discours sur le budget prononcés par le ministre des Finances du Québec le 20 mars 2012 et celui du Canada le 29 mars 2012 ainsi que des modifications proposées par les neuf autres provinces et trois territoires au printemps 2012.

**Publié chez Béliveau, éditeur, 2012  
ISBN 978-2-89092-550-2 et 255-19**



*Une information de pointe pour les contribuables aussi bien qu'un instrument précieux d'actualisation destiné aux étudiants et aux professionnels*



*À l'intention des étudiants de maîtrise en fiscalité et des professionnels*

**Introduction à la fiscalité internationale au Canada**

Sous la direction de Jean-Pierre Vidal

Édité par  
Hugues Boisvert, Chantal Jacquelin, Annie Provancher, Chantal Bélanger, Justine Di Marti

CARSWELL.

Jean-Pierre Vidal

Cindy Harvey

Florette Pelletier-Castellier

Chantal Jacquelin

Annie Provancher

Marie-Pierre Allard

Chantal Bélanger

Justine Di Marti

Professeur agrégé au Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal, Jean-Pierre Vidal, Ph. D, CPA, CA, s'est entouré d'une équipe hyper spécialisée pour publier ce premier ouvrage d'apprentissage et de référence tout à fait unique sur la fiscalité internationale au Canada.

Son but : truffer cet ouvrage d'illustrations et d'études de cas concrètes pour démystifier l'application des règles et les textes législatifs où tant de détails s'entremêlent que le lecteur peine parfois à repérer l'essentiel. Ici, les auteurs ont eu le souci de vulgariser leur interprétation des réalités fiscales canadiennes dans le contexte interactif d'une économie ouverte sur le monde et de s'attaquer aux difficultés une par une.

**Publié chez Carswell, division de Thomson Reuters, 2012  
ISBN 978-0-7798-4954-3**

# Portrait

## François Renaud, FCPA, FCMA grande figure de la comptabilité au Québec et au Canada



Ardent défenseur de la fusion des ordres comptables au Québec, **François Renaud** n'en était pas à ses premières armes. À cette même passion démontrée pendant trois décennies pour la valorisation de l'approche managériale élargie des CMA au Québec s'est progressivement greffé son attachement peu commun pour la cohérence et le renouveau au sein d'une profession comptable quasi sans frontières et en pleine ébullition.

L'ex-PDG de l'Ordre des CMA, désormais appelés à évoluer côte à côte avec les CA et les CGA sous l'enseigne du nouvel Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, nous raconte ses débuts où le comptable était trop souvent écarté des décisions et relégué aux simples calculs. L'entrée en scène de François Renaud dans l'évolution de la profession comptable au Québec remonte au temps du passage du titre de RIA\* à celui de CMA en 1987. Pendant toute sa carrière, M. Renaud s'est employé à valoriser à la fois la rigueur et la créativité des CMA. À ses yeux, cultiver chez le comptable l'approche managériale au-delà de la technique rendait un fier service aux organisations qui bénéficiaient ainsi de professionnels à la vision élargie pour appuyer leurs décisions importantes et leurs stratégies.

Si l'avènement de l'informatique l'avait libéré d'une panoplie d'opérations fastidieuses, le comptable en entreprise n'avait plus à se contenter de produire des chiffres; il avait maintenant plus de temps pour baigner dans l'analyse et l'interprétation des données à l'appui de la prise de décision. « Il y a eu une volonté très ferme de nous positionner comme des comptables en management, comme des gens capables de gérer les systèmes d'information, comme des acteurs indispensables au processus de prise de décision », déclarait-il déjà en 1991 lors du cinquantenaire de l'Ordre des CMA.

### Sous François Renaud, les RIA allaient devenir des CMA

La volonté de remplacer le titre de RIA par celui de CMA couvait depuis un moment au Québec, sous l'œil avisé de François Renaud qui était convaincu qu'un titre unilingue anglais et qui faisait exclusivement référence au coût de revient était devenu désuet et peu représentatif d'une fonction beaucoup plus axée sur des compétences managériales.

En grande partie grâce à l'appui arraché de haute lutte par François Renaud à Claude Ryan, porte-parole de l'opposition en matière professionnelle et légendaire défenseur de la qualité et du rayonnement de la langue française, l'Assemblée nationale donna son aval au changement de titre, qui allait s'étendre à l'échelle du pays tout entier.

### 1...2...3 décennies passées à trier les CMA sur le volet

Fort d'un bagage en finance et en développement international cumulé, notamment, au sein du ministère des Finances, de la Banque du Canada, de l'Institut des banquiers canadiens et du milieu universitaire, ce gestionnaire aguerri avait certes appris à naviguer en mer tumultueuse avant de se retrouver à la barre de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec en 1983. Au premier rang de ses objectifs : promouvoir les habiletés managériales de ceux qui allaient bientôt devenir des CMA, en resserrant d'abord les conditions d'accès au nouveau titre.

\* RIA : Registered Industrial Accountant

Pendant plusieurs décennies, préciser l'identité des CMA – c'est-à-dire parfaire et promouvoir leur rôle dans le monde des affaires et au sein des conseils d'administration – allait devenir son cheval de bataille.

Déjà bien en selle sur ce qui allait devenir son cheval de bataille!

### 1940-1950

L'époque *dinosaurienne* où, sans ordis aucuns, tous travaillaient à la mitaine dans les grands livres et échangeaient entre eux de vive voix pour se fixer des barèmes de comparaison.

### 1950-1960

Essentiellement grâce au bouche-à-oreille, les affinités managériales des RIA, peu nombreux au sein de la profession, se font graduellement connaître.

### 1960-1970

Autres temps, autres mœurs. La grande ambition du comptable qui avait toujours été de devenir un jour contrôleur prend de l'ampleur – le calibre de l'examen d'admission des CMA en témoigne. Les CMA aspirent désormais de manière toute naturelle à la direction des entreprises.

### 1970-1980

La magie de l'informatique où tous les coûts peuvent sortir en simultané en appuyant sur un seul bouton s'est glissée dans le quotidien des entreprises. Détenteurs de l'information, les RIA peuvent consacrer plus de temps à la gestion, à la recherche de solutions et à l'élaboration de stratégies.

### 1980-1990

Décennie aussi dynamique que marquante par un nouveau processus d'accréditation et un nouveau nom jugé plus représentatif des fonctions et des habiletés managériales inculquées aux CMA.

Source : Spécial du quotidien La Presse à l'occasion du cinquantenaire de l'Ordre des CMA.

...suite en page 5

Portrait



## Avant la fusion... La profession comptable au Québec et au Canada

1880

À l'origine, la profession était peu populaire et la formation se faisait sur le tas. Entrés très jeunes sur le marché du travail, les premiers comptables ont peu à peu dépassé les rudiments de la tenue de livres en élargissant leurs connaissances techniques, ce qui a pour effet de complexifier leur rôle. Jugeant que la comptabilité pourrait constituer un service public, entre autres pour la gestion des faillites et l'instauration de systèmes comptables dans les entreprises, une poignée d'hommes d'affaires montréalais décidèrent d'unir leurs forces en 1879 pour créer **The Association of Accountants in Montreal** et tenter de faire conférer un statut légal à la profession de comptable. L'année suivante, l'Acte pour incorporer l'Association des comptables de Montréal – premier ordre comptable en Amérique du Nord – s'est vu sanctionné par l'Assemblée législative du Québec. Seuls ses membres auraient désormais le droit au titre de **Chartered Accountant (CA)**, maladroitement traduit à l'époque par *comptable incorporé* en français.

1913

À l'issue de maints débats autour du souci de donner encore plus de poids et de reconnaissance à la profession et celui d'éviter la situation cahotique vécue en Angleterre où les gens d'affaires ne savaient plus quelle valeur donner à la foule de titres différents accordés aux comptables, compétents ou pas, une seconde association professionnelle est née au Québec en 1913. Au départ, **l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec**, conférant à ses membres le titre **(LIC)** en français et de **Licentiate of the Institute of Accountants (LIA)** en anglais, visait essentiellement à répondre plus fidèlement aux besoins de la clientèle francophone de la province. Le nouveau corps professionnel comptable unifié au Québec était, selon les instigateurs, « appelé aux plus hautes destinées ». De nouveaux partenariats entre les associations et les universités ont graduellement assuré la mise sur pied de programmes d'études supérieures en comptabilité.

1920

Les membres québécois de la *General Accountants' Association* demandent la création de **l'Association des comptables et l'officialisation** du titre de *Licencié en comptabilité / Licentiate in Accountancy (LA)* au Québec, qui allait devenir, en 1927, la **Corporation des comptables publics de la province de Québec (CPA)**. Beaucoup plus tard, lorsque l'expertise comptable se verra enfin conférer le statut professionnel en 1946, tous les CGA, LA et CPA recevront d'office le titre de CA.

1926

Souhaitant voir tous les comptables publics compétents de la province encadrés au sein d'une seule et unique organisation pour le bien de la profession et en dépit de l'hésitation des parlementaires à voter en faveur d'une fusion, en 1922, l'Association of Accountants in Montreal accepta en son sein et sur demande, tous les professionnels des deux autres associations qu'elle jugeait qualifiés. Au terme de longues démarches auprès du gouvernement, elle sera enfin autorisée à devenir la **Société des comptables agréés de la province de Québec (CA)**.

Pendant que l'association montréalaise s'investissait à s'implanter dans sa profession, le tout récent **Ontario Institute of Chartered Accountants**, né d'un groupe torontois appuyé de représentants des villes de Montréal, Ottawa, Winnipeg, Victoria, St-Jean (N.-B.) et Halifax, multipliait ses démarches en vue de constituer une assise nationale, voire internationale par le truchement de quelques affiliations avec des ordres comptables étrangers. C'est ainsi que la **Dominion Association of Chartered Accountants (DACA)** a vu le jour en 1902 dans l'objectif initial de rallier toutes les associations et instituts provinciaux du pays. Depuis 1909, tous les membres de l'organisation fédérale sont tenus d'adhérer à une organisation provinciale et, d'office, les membres des organisations provinciales sont aussi membres de l'organisation fédérale.

1902

**L'Association des comptables généraux accrédités** a été fondée à Montréal en 1908 par John Leslie, contrôleur adjoint du Canadien Pacifique, dans le but d'aider les comptables à parfaire leurs compétences professionnelles. Auprès du gouvernement, le milieu avait fait valoir que la nouvelle association permettrait de bien marquer la différence entre comptables publics et comptables salariés et ainsi fut reconnue, en 1913, la **General Accountants' Association** dotée du titre de **CGA**.

1913

Le regroupement des comptables de prix de revient américains conduisit à la création en 1920 de son équivalent au Canada, la **Société canadienne des comptables de prix de revient / Canadian Society of Cost Accountants**, sous la tutelle officielle de la Dominion Association of Chartered Accountants.

1920

...suite en page 6

Un peu d'histoire



« Aujourd'hui, il y a à HEC Montréal une chaire dédiée à l'intégration de l'analyse financière à celle du management. À l'origine, la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires, récemment devenue la Chaire internationale CPA de recherche en contrôle de gestion a été créée grâce à l'appui de François Renauld auprès de CMA Canada.

Merci François! »



**Hugues Boisvert**, FCPA, FCMA  
Professeur titulaire  
Chaire internationale CPA  
de recherche en contrôle de gestion

En collaboration avec CMA Canada, les employeurs et les universités, un nouveau processus de formation et d'accréditation est élaboré par l'organisation. Le cheminement académique et le stage des candidats à la profession ont été entièrement revus. Les candidats au titre de CMA devaient maintenant détenir un baccalauréat en sciences comptables ou l'équivalent englobant la comptabilité de management, la comptabilité financière et le management. Un programme d'études préprofessionnel de trois ans enrichi de connaissances poussées à l'appui de la prise de décision dans les entreprises. Une fois ce diplôme de premier cycle en poche, les futurs CMA devaient réussir l'examen d'admission d'une durée de deux jours, suivi d'un stage de deux ans en entreprise à temps complet ponctué des cours d'appoint prévus par l'Ordre. Au programme (rédigé en grande partie et entièrement coordonné par nul autre que Hugues Boisvert – titulaire de la Chaire – en collaboration avec Richard Déry, collègue professeur du service de l'enseignement du management de HEC Montréal) : 11 modules individuels, cinq sessions de groupe d'un jour et trois autres en résidence d'une durée de trois jours chacune, le tout clôturé par une épreuve de synthèse de quatre heures. Bref, crédibilité oblige, comptables en management improvisés s'abstenir...

### Une fusion à l'ordre du jour

Au Canada, les ordres comptables sont sous juridiction provinciale. Jusqu'ici, plusieurs démarches d'unification avaient été entreprises sans succès au Québec, mais cette fois, l'invitation à envisager à nouveau la fusion est venue tout droit du président de l'Office des professions vers la fin de 2010. La maturité acquise par les trois ordres depuis la dernière tentative qui remontait à 2004 rendait le terrain potentiellement plus osmotique.

Le 16 mai 2012, le conseil d'administration du nouvel Ordre des CPA du Québec était officiellement désigné et les descriptions de postes de l'équipe de direction étaient prêtes. Cette intervention des hautes instances a permis d'accélérer, d'étoffer et de valider le processus au fur et à mesure, si bien que cette fusion jadis inconcevable fut tour à tour proposée et acceptée à l'Assemblée nationale en moins d'un an.

### Une démarche bien ordonnée

Comme c'est souvent le cas dans les grandes organisations, certaines décisions majeures doivent être prises par un petit nombre agissant avec diligence dans l'intérêt de tous. Il est toujours difficile d'anticiper les ondes de choc d'ordre culturel, nostalgique ou pratique qui s'ensuivront. Tirant parti des leçons apprises des échecs précédents, les ordres avaient pris soin de mettre un comité directeur de transition sur pied qui serait appuyé de neuf comités techniques ayant pour tâche de préparer la mise en place du futur ordre. L'initiative a été amorcée non pas dans une perspective uniquement provinciale, mais bien pancanadienne où, chaque province étudie, en simultané bien qu'à son rythme, la possibilité d'unifier la profession à plus ou moins court terme.

### Encore dans le feu de l'action

Si vous ne trouvez plus François Renauld assis derrière son bureau de PDG, il n'en a pas moins la présidence du [Conseil interprofessionnel du Québec \(CIQ\)](#) par mandat de gouvernance électif de deux ans. À ce titre, il veillera aux intérêts de 360 000 professionnels au Québec. Dans son nouveau rôle, il s'est donné pour mission première de moderniser ce système vieux de 40 ans et de viser une protection accrue du public par l'instauration d'un système d'encadrement des ordres plus contemporain où éthique et transparence seront à l'honneur.

### 2005

**Fellowship de la Société des comptables en management du Canada (FCMA)**

**Association de l'année** (Ordre des CMA du Québec), Société canadienne des directeurs d'association)

### 2004

**Grand prix québécois de la qualité**, catégorie PME de services indépendantes

### 1995

**Prix Hermès**, Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval

La Société des comptables agréés de la province de Québec regroupant les CA, LIC et CPA devint **l'Institut des comptables agréés du Québec (CA)** avec le plein pouvoir de régir la pratique de la comptabilité publique. L'expertise comptable venait d'acquérir le statut de profession reconnue au même titre que le droit, le notariat ou la médecine. À l'instigation de quelques comptables détenteurs du titre de CGA, **l'Association des comptables généraux licenciés** fut fondée au même moment. Ses membres obtinrent l'exclusivité du titre de **CGA** au profit des membres québécois de la General Accountant's Association (du Canada).

1946

À l'origine, le nom d'**Institut de gestion commerciale et industrielle / Cost and Management Institute (LCMI)** a été préféré au RIA ontarien, jugeant qu'il reflétait plus fidèlement la discipline des comptables de prix de revient.

1951

Le **Code des professions du Québec** est officiellement entré en vigueur. L'Institut des comptables agréés est devenu l'Ordre des comptables agréés. Ses membres dotés du titre d'exercice exclusif de CA sont devenus seuls autorisés à pratiquer la vérification\*. Les membres de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle au titre réservé de RIA, ont vu préciser leur fonction d'établir des coûts de revient et de faire de la comptabilité industrielle, de l'organisation et de la gestion des affaires, tandis que ceux de la Corporation des comptables généraux licenciés au titre réservé de CGA – plus tard devenu l'Ordre des comptables généraux accrédités) était de rendre des services de tenue de livres de comptabilité industrielle et commerciale.

1973

\* Sauf pour les municipalités, commissions scolaires et coopératives

L'institut des CA devient **l'Ordre des CA**

1976

Les RIA de la Société des comptables industriels deviennent des CMA (**comptables en management accrédités / Certified Management Accountants**) au Québec.

1987

Au terme de plusieurs années de représentations dans le but d'obtenir un statut plus formel au profit des membres de la Société canadienne de prix de revient dans les provinces, la branche ontarienne obtint gain de cause en devenant la **Society of Industrial and Cost Accountants of Ontario** avec l'exclusivité du titre de **RIA** qui fera son apparition un peu plus tard au Québec.

1940

La Dominion Association of Chartered Accountants devient **l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)**.

1951

Les **RIA** adoptent le titre de **CMA (Certified Management Accountant)** au Canada.

1987

suite...

La profession comptable au Québec et au Canada

**CPA**  
COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS DU QUÉBEC

2012

## L'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec a été créé en mai 2012 à la suite de l'unification de la profession comptable au Québec.

Il résulte de la fusion de l'Ordre des comptables agréés (CA), de l'Ordre des comptables généraux accrédités (CGA) et de l'Ordre des comptables en management accrédités (CMA). L'Ordre représente ainsi tous les champs d'expertise de la profession – certification, comptabilité financière, management et comptabilité de management, finance et fiscalité – mis au service des entreprises, des organisations et du grand public. L'Ordre des CPA regroupe 35 000 membres et plus de 6 500 candidats à la profession. En réunissant ses forces vives au sein d'un seul ordre, la profession comptable québécoise renforce son positionnement tant sur la scène nationale qu'internationale.

La suite de l'histoire